



Edito

Saint-Martinoises,
Saint-Martinois,

Cette année encore, la crise sanitaire m'impose d'annuler la cérémonie des vœux prévue au mois de janvier.



Conscient de l'importance que revêt la solennité de cette déclaration, je m'engage à l'organiser par voie dématérialisée dès que possible. Cette allocution vous sera proposée grâce à la société TV Landes.

Ce sera pour moi l'occasion de faire un bilan d'étape, de donner des éléments d'avancées et de programmations des projets engagés.

Je profite également de cet éditto pour vous informer qu'une réunion publique sera programmée dans le courant de l'année, comme nous nous y étions engagés.

Nous aborderons plus en détail les bilans et perspectives afférentes à chaque dossier, tels que :

- le développement des circuits courts,
- la rénovation de la salle des fêtes,
- la résidence intergénérationnelle,
- la sécurisation des entrées du village,
- Intermarché,
- le PLUi,
- le projet social Domofrance,
- l'agrandissement du cimetière,
-

A l'issue, nous partagerons bien sûr le verre de l'amitié, habituellement synonyme de discussions plus libres, et souvent porteuses de bonnes idées.

En attendant ces échéances, j'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année, et je vous souhaite le meilleur pour l'année à venir.

Bonne et heureuse année à chacune et chacun d'entre vous.

Alexandre LAPEGUE

MARCHÉ DE NOËL

Malgré le mauvais temps, une foule nombreuse est venue se retrouver à la socio-culturelle ce vendredi 10 décembre pour ce deuxième marché de Noël.

Plus de 200 personnes étaient présentes pour admirer la qualité des différentes productions artisanales et apprécier les produits du terroir.

L'Association des Parents d'Elèves a su également proposer des sucreries et pâtisseries, ainsi que de belles créations de décorations de Noël.



Coralie VANDE VOORDE



Coralie VANDE VOORDE



Coralie VANDE VOORDE



Coralie VANDE VOORDE

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE

1. Personnel communal modification participation communale prévoyance ;
2. Finances publiques : lotissement les Muriers – Décision Modificative n° 1 ;
3. Finances publiques : lotissement les Muriers – clôture du budget annexe ;
4. Finances publiques : Budget communal - Décision Modificative n°3,
5. Action sociale : critères d'éligibilité au portage de repas ;
6. Terrains-voiries-réseaux : régularisation d'une parcelle route du Sentin ;
7. Bâtiments communaux : attribution du marché rénovation de la salle des fêtes ;
8. Bâtiments communaux : salle des fêtes - demande de subvention FIL MACS et Fonds de Concours Transition Énergétique ;
9. Bâtiments communaux : extension de l'école - demande de subvention DETR ;
10. Bâtiments communaux : extension de l'école - demande de subvention DEPARTEMENT ;
11. Informations et questions diverses.

Plus de détails en Mairie ou sur le site de la commune

CONSEIL CCAS

Le centre communal d'action social s'est réuni le mardi 7 décembre pour aborder plusieurs points traitant notamment du budget alloué aux colis de Noël, ainsi que les critères d'attribution.

Les membres du CCAS ont validé la proposition de distribuer « ce panier garni » de produits locaux à tout habitant de Saint Martin de Hinx âgé de 75 ans et plus, résidant à l'année sur la commune.

Un flyer de présentation des différentes actions du Centre Communal d'Action Sociale est à l'étude ; il sera validé prochainement et précisera son organisation et ses missions.

RELAMPING

Grâce à l'obtention de 2 subventions auprès du département (5 236 €) et de CC-MACS (12 940 €), de nombreux travaux ont été réalisés pour un meilleur éclairage et une économie substantielle d'énergie. Cette opération qui concernait la mise en place de LED a été faite sur la plupart des édifices communaux. Les travaux sont maintenant terminés.



De nouvelles opérations vont être réalisées prochainement pour mieux étanchéiser l'église.

RÉUNION PÔLE CULINAIRE AVEC LES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le vendredi 3 décembre, deux représentants des parents d'élèves ont été reçus par un représentant et la diététicienne du pôle culinaire de la Communauté de Communes MACS pour évoquer les retours faits par certains enfants de l'école concernant les menus et les quantités.

Les représentants du pôle culinaire ont :

- rappelé « la volonté de fournir aux enfants des repas à partir de produits frais et locaux et d'offrir une alimentation équilibrée et d'éduquer au goût » ;
- expliqué que « les rations sont pesées au gramme près pour qu'elles correspondent aux critères définis par la réglementation » ;
- précisé qu'ils veillent au gaspillage par le biais de fiches de liaisons complétées chaque semaine qui révèlent que les plats préparés sont appréciés et que des restes sont régulièrement jetés.

A noter :

- que les enfants qui le demandent, obtiennent toujours un supplément quand cela est possible ;
- que les enfants disposent de la même ration, de la petite section à la classe de CM2 ;
- qu'il serait bien d'éviter les gaspillages chez les plus petits en resservant plus souvent ; il est bien entendu primordial de respecter les besoins de chaque enfant ;
- qu'un menu végétarien n'est pas envisageable pour le moment, ce régime n'étant pas requis des institutions ;
- que le goûter est fourni par la commune, les enfants disposent de plusieurs morceaux de pain avec fromage, chocolat, miel.

Une éventuelle enquête de satisfaction est envisagée auprès des enfants.....

Le pôle culinaire

APE EXPO MEXIQUE



Une belle exposition sur le Mexique a été présentée le vendredi 26 novembre à l'ensemble des parents d'élèves à la salle socio-culturelle.

Les enfants de l'école ont réalisé différentes œuvres artistiques que leurs parents ont pu apprécier.

L'APE a proposé un repas à emporter à l'issue de cette exposition.

Un grand bravo à l'équipe enseignante et à l'APE pour l'organisation de cet événement.

PÈRE NOËL A L'ÉCOLE

Le vendredi 18 décembre, le père Noël est venu rendre visite aux enfants de l'école.

En collaboration avec l'APE, il a offert un livre à chaque enfant.

Un sachet de chocolats leur a également été remis avec les bons vœux de la Municipalité.

Nous remercions l'équipe enseignante pour leur participation à cette belle journée du Noël des enfants.



UN SAINT MARTINOIS A L'HONNEUR

Le 19 décembre, M. René POURTAU a reçu des mains du vicaire général, Denis CAZAUX, la croix de vermeil de la Reconnaissance Diocésaine, décernée par Monseigneur SOUCHU, évêque d'Aire et de Dax.

Afin d'honorer M. René POURTAU, la chorale CANTEBROY était présente pour animer la messe, suivie d'un concert.



C'était une bonne occasion pour notre "jeune décoré" de reprendre quelques airs connus avec cette chorale à laquelle il a appartenu pendant de nombreuses années.

Pour rappel, Monsieur POURTAU a longtemps été Président de l'association l'Entraide, bien connue du village.

Bravo et félicitations !



COLIS DE NOËL

Le samedi 11 décembre, 6 équipes composées de 2 bénévoles et 10 membres du C.C.A.S. ont sillonné notre village pour remettre à toutes les personnes âgées de 75 ans, et plus, un colis à déguster.

Des consignes strictes avaient été données par la municipalité pour que les gestes barrière soient bien appliqués.

Malgré cela, tous ont eu plaisir d'échanger lors de cette trop courte visite, sur la vie du village.

Merci pour votre accueil chaleureux,

*Le Centre Communal
d'Action Sociale.*



REMERCIEMENTS

Un grand merci à la Mairie, à l'association Réveil d'Automne, à l'association l'Entraide, au club de Pelote, et à toutes les Saints Martinoises et Saints Martinois pour leur contribution à la réussite de cette manifestation.

Pour cette année 2021, la mobilisation et l'élan de solidarité ont permis de reverser à l'AFM Téléthon la somme de 1236 €.

Avec « Bela » (Béatrice), nous vous adressons toute notre gratitude et nous vous présentons tous nos vœux pour cette nouvelle année.

Patrice DARRACQ



Bienvenue à

Olivia NOGUEIRA
née le 22 novembre



Une pensée pour ceux qui nous ont quittés

Gabriel D'AZAMBUJA, le 16 décembre.